

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 28 juin 2017

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 28 JUIN 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 28 juin 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

Projet : **Création d'un magasin à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 1 286 m<sup>2</sup>, boulevard de l'Avenir à Bourges (18000)**

Déposé par : **SNC LIDL , 35 rue Charles Péguy à Strasbourg (67200)**

Surface de vente demandée : **1 286 m<sup>2</sup>**

**La CDAC a accordé l'autorisation sollicitée par 6 avis favorables et 4 avis défavorables.**

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher